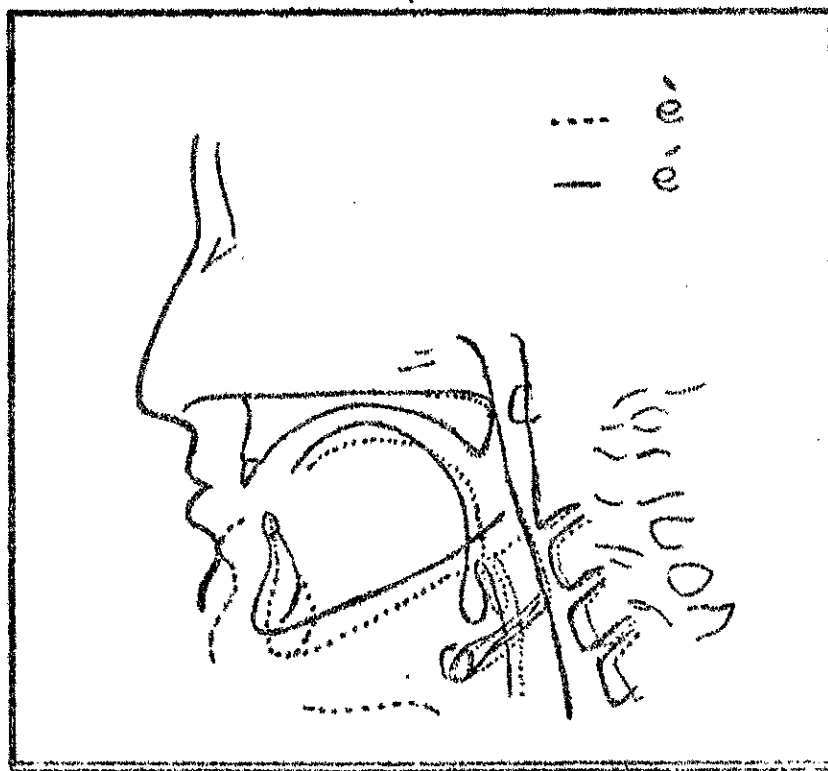


Mme BOREL-MAISONNY

ORTHOPHONIE

FÉVRIER 1970

N° 46



GAM

BULLETIN DU GROUPE d'ACOUSTIQUE MUSICALE
FACULTÉ DES SCIENCES - PLACE JUSSIEU - TOUR 66. PARIS 5'

G. A. M.

PARIS 30 Mars 1970

GROUPE D'ACOUSTIQUE MUSICALE
LABORATOIRE D'ACOUSTIQUE
FACULTE DES SCIENCES
Place Jussieu Tour 66

BULLETIN N° 46

Adresse Postale

Réunion du 6 Février 1970

9 Quai Saint Bernard Paris 5°

ORTHOPHONIE

par Mme BOREL MAISONNY

M. le Vice Doyen GAUTHIER qui nous avait honoré de sa présence, a bien voulu accepter de présider cette réunion, M. le Professeur SIESTRUNCK étant empêché de se joindre à nous.

Etaient présents :

M. LEIPP, Secrétaire Général
Melle CASTELLENGO, Secrétaire.

Puis, par ordre d'arrivée : Mme BOREL MAISONNY, notre conférencière.

M. GENET VARCIN (Chimiste); M. LALANDRE (Etudiant orthophonie); Mme LEIPP; Melle Françoise LEIPP (orthophoniste); Melle ADLER (Etudiante orthophonie); M. J.S. LIENARD (Ingénieur Arts et Métiers); M. AGOSTINI (Directeur à l'Opéra); M. F. FORET (Compositeur); Melle ROCHE (Etudiante orthophonie); Mme GROSSET; Mme SADEK (Orthophoniste); Melle Etienne; Dr KADRI (orthophoniste); Melle DORMOY (Etudiante orthophonie); M. BERNARD (Yves); M. RENAUD (P); Dr MERVANT; M. LE MENN; M. CHENAUD (Président AFARP); Mme PIVA; Melle LECLERC (étudiante orthophonie); Melle DUTKOU; Melle FUMOLEAU; M. MARTY (informatique); Dr POUBLAN (médecin biologiste); M. CONDAMINES (Labo. Acoustique ORTF); M. MINGUET (Yves); M. THIERY; M. BRECHET; M. GRIVEL; M. LOUVET (Comité National de la Musique); M. THEVET (Cor solo Opéra de Paris); Mme et M. THIS; Melle CHASSE; M. JOUHANNEAU (CNRS, Collège de France); M. CHALLANDE (Collège de France); M. HALOPPEAU; M. NYEKI (Professeur langues); Mme A.M. LIENARD (Professeur de musique) et Mme FLANDRIN; M. VALEIX (21ème Ecole Centrale); Mme DUPARCQ (Orthophoniste) et M. DUPARCQ (Revue Musicale); Mme ANGLADE (Orthophoniste); M. ZARRA; M. J.J. BERNARD (Maitre de Conférence Faculté des Sciences de Caen); Mme CHARNASSE (CNRS); Mme et M. ROBERT (Labo Mécanique Fac. Sciences); Dr CLAVIE; Melle DINVILLE (Orthophoniste); Melle RENAUDIE (Professeur de musique); Melle HIRSCHLER (Psycho-sociologue); M. BORIS (architecte); M. DUPREY (Architecte, RAUC); Melle NEEL (Ingénieur); Mme et M. JAMET (informaticien); Melle GUEROUULT; Melle COURTIN (Inspectrice générale); M. LEGUY.

Excusées : M. CHAILLEY (J); Mme de LAVANDEYRA; M. DUFRESNE; M. G. LEBOIS; Melle FILLION; Mme STRAUS; M. PUJOLLE; M. JUNCK; Dr VALLANCIEN; M. ANDRIEU; M. LEHMANN (R); Melle E. WEBER; M. CARCHEREUX; Mme M. SOLA; M. FRIEDERICH; M. GARDERET; M. HUGOUNET; M. LAFORGE.

PERIODIQUE : 6 numéros annuels

Prix de vente : service gratuit

Imprimeur : Laboratoire de Mécanique Physique de la Faculté des Sciences de Paris

Nom du Directeur : M. le Professeur SIESTRUNCK

N° d'inscription à la commission paritaire : 46 283.

ORTHOPHONIE

Dire que je vais vous présenter une histoire de l'Orthophonie - même réduite à la France - me paraît exagéré, mais je veux essayer de tendre pour vous un fil d'Ariane des commencements - tels qu'ils me sont connus - à maintenant, et je dirais, à ce qui viendra ensuite, dans la mesure où le devenir est inscrit dans le passé.

Reportons-nous donc aux années 1924-1925.

L'abbé Rousselot n'est plus. Le génial auteur de la phonétique expérimentale a laissé quelques disciples et des travaux qui paraissent à beaucoup dépourvus de lendemain. BRANLY parlait de la "quincaillerie" de l'abbé Rousselot, nommant ainsi son instrumentation.

En France, quelques noms sont attachés à cette science nouvelle, dite phonétique expérimentale, celui de Marichelle par exemple, et quelques noms aussi dans le domaine de la correction des troubles de la parole et de la voix, notamment celui de G. de Parrel et, bien sûr, de ceux qui se sont consacrés à l'éducation des sourds ou de quelques grands spécialistes de l'aphasie mais, à ma connaissance, en France du moins, absolument rien en dehors d'un petit nombre d'initiations privées, n'avait abouti à quelque chose d'organisé pour mieux connaître la pathologie du langage et de la parole spécialement chez les enfants, afin d'y porter remède.

Ici, je suis obligée de parler de moi, et suis tentée de demander si quelqu'un peut croire à la liberté dans le choix d'une route ou à une sorte de prédétermination donnant l'illusion de la liberté

Disciple étonnée et très vivement attirée par la personnalité de l'abbé Rousselot, autant que par ses recherches, j'allais, comme tant de jeunes, vers beaucoup de choses diverses : les Chartes, l'étude de chansons de gestes, la métrique grecque et latine, l'histoire du moyen âge, voire... la mycologie et ses mystères etc... etc... munie d'une licence classique d'enseignement, je cherchais, avec émerveillement, une voie dans toutes les directions que j'entrevois, lorsque l'abbé Rousselot, dont je suivais les cours de vieux français, m'invita à voir plus attentivement son travail et au besoin de l'aider. Chez lui se trouvait l'admirable tonomètre de Koenig, collection de diapasons, dont il n'y avait, paraît-il, un double qu'à Moscou, et qui pouvait produire une suite continue de vibrations, allant des infra-sons aux ultra-sons. S'y trouvaient aussi des résonateurs de toutes sortes, énormes pour les sons graves qu'on tirait à grand peine des lourds diapasons - de ceux dont on sentait la vibration comme un choc, sans l'entendre, et de ceux qui grondaient des sons étranges et puissants.

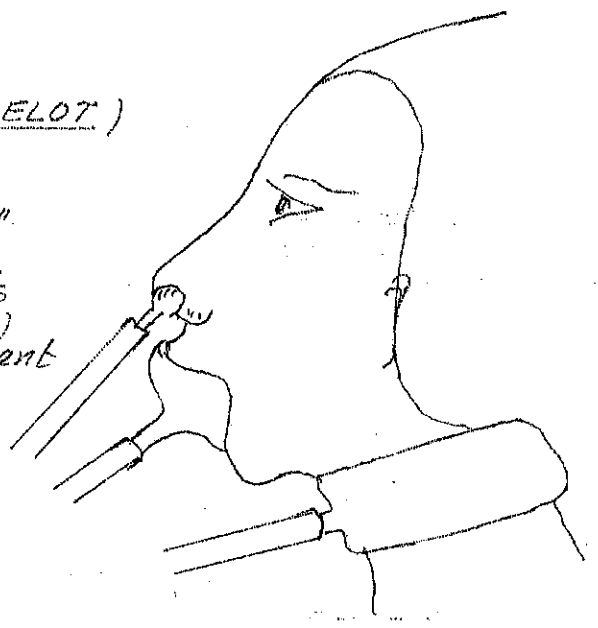
Au Collège de France, où une chaire lui avait été donnée, trop tard, hélas... et où l'abbé Rousselot officiait dans un laboratoire délabré, j'ai actionné, à grand effort, le soufflet de la sirène à ondes, vu le Lioretgraphe, participé à la confection de nasillards enregistrements sur cylindre de cire, ancêtres de nos disques. Dans cet étrange laboratoire, je fus longuement chargée d'une besogne qui n'avait rien d'exaltant... compter des vibrations à la loupe micrométrique et noircir le cylindre enregistreur pour capter les soufflets et les vibrations témoins de la parole et qui font piètre figure auprès des oscillogrammes, des sonagrammes, des analyses de fréquence etc.. dont la technique moderne nous comble ... mais que n'aurais-je pas fait pour accompagner "le Maître" de l'Institut catholique à sa demeure, Rue des Fossés St Jacques - à travers le Luxembourg, pour avoir le plaisir d'entendre ses propos pleins de sagesse et de malice - et voir ensuite de curieuses choses - où qui me semblaient telles - par exemple, le "massage auditif" de très vieilles gens durs d'oreille qu'on espérait améliorer par les sons puissants de ces diapasons qui, à mon avis, en tout cas, pouvaient assourdir les voisins de l'immeuble. Mais l'abbé Rousselot, jusqu'à sa mort, garda l'oreille fine et étendue et la certitude qu'écouter des sons facilitait le mieux entendre.

Ces "travaux pratiques" sur l'audition... j'ai plaisir à les citer aujourd'hui

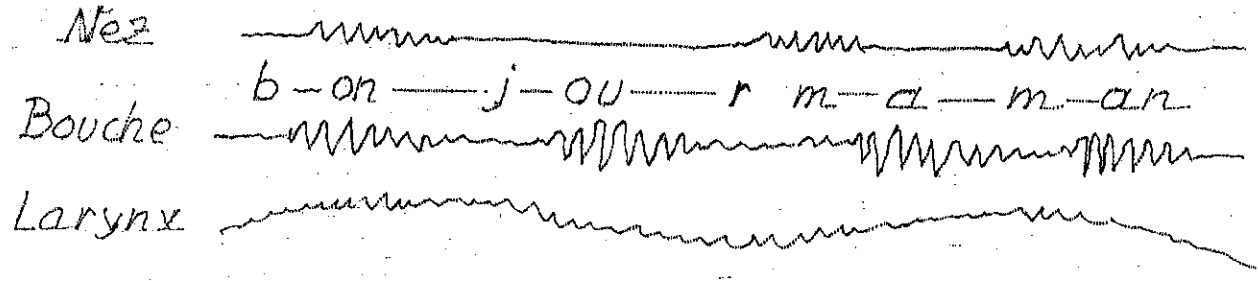
...../

Les premiers instruments de la phonétique expérimentale (ROUSSELOT) (d'après Mme BOREL-MAISONNY)

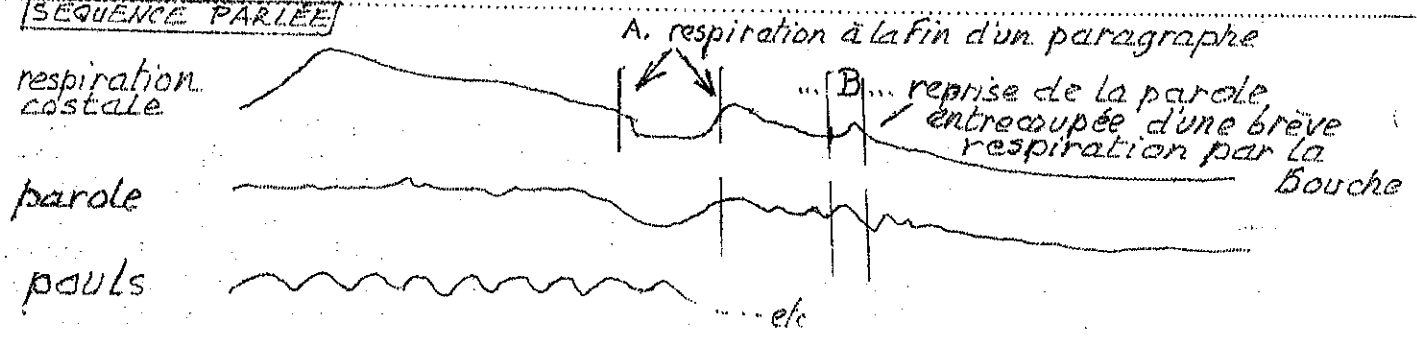
On dispose divers types de "capteurs" au niveau du nez, de la bouche, du pharynx etc. Ces capteurs sont reliés à des manomètres à pointes (capsules) par des tuyaux. Les pointes inscrivent des courbes sur un cylindre horici tournant. Cette figure montre l'installation la plus simple, mais d'autres capteurs permettaient d'enregistrer simultanément le pouls, la respiration etc. La figure cidessous donne un exemple de l'enregistrement simultané relatif à la phrase "bonjour maman" puis une séquence parlée avec respiration, pouls etc



"Bonjour maman"



SEQUENCE PARLÉE



Toute l'instrumentation de ROUSSELOT mériterait d'être repensée sous l'aspect "électronique". Les observations et la doctrine de ce remarquable chercheur retrouveraient certainement beaucoup d'actualité: il n'est pour s'en convaincre que de relire ses "Principes de phonétique expérimentale".

à cause de ceux qui croient innover parce qu'on a modifié la technique de production de la source sonore.... ou parce qu'ils ignorent ceux qui ont vécu avant eux.

Mais le désir de réveiller la chochlée ou les centres nerveux de l'audition par excitation vibratoire ne représente qu'une infime partie de l'oeuvre de l'abbé Rousselot.

Il fut avant tout un linguiste cherchant à comprendre le mécanisme de l'évolution phonétique et sémantique des langues, avec une patience d'entomologiste, - ne fait-il pas penser à Fabre ? C'est de l'étude du patois de son village, patois limousin, donc de langue d'oc, qu'il partit. Et pour comprendre certains faits, il pensa qu'au lieu d'argumenter dans le vide, il lui fallait expérimenter. Il eut l'idée d'adapter à ses recherches, la méthode graphique d'enregistrement de Marcy, avec tambours et cylindre noirci au noir de fumée (fig. 1). De ce système inerte, grâce à son esprit d'observation, il tira de multiples renseignements qui sont relatés tout au long de deux volumes in octavo, finis d'édition en 1911 chez Vrin : Les Principes de Phonétique Expérimentale.

Après quelques pages d'acoustique et d'anatomie servant d'introduction, le vrai travail de description des sons parlés, occupe toute la place et un nombre impressionnant de tracés était le raisonnement. Dans le volume II, une partie importante de l'ouvrage est consacré aux applications pratiques. On y peut déjà déceler l'ébauche de l'orthophonie future, d'un apprentissage audio-visuel des langues vivantes. Les bases de l'éducation auditive et une critique très pertinente des possibilités perceptives de l'oreille et de ses limites.

Quant à l'aspect linguistique - il est à l'origine même de l'oeuvre - Dès le départ, ce fut le désir de saisir les raisons de la diversification des langues et des processus d'évolution qui guida l'abbé Rousselot et l'habita tout au long de sa vie.

Il aimait suivre la genèse des mots, ne reculait devant aucune recherche pour trouver la filière d'une transposition, la récuser ou l'admettre - l'intuition le guidait, l'esprit ne lui manquait pas et fusait à l'improviste. Témoin cette anecdote - entre tant d'autres : Commentant un jour un vers de la chanson de Saint Alexis "... y arriva joyeux et ébaudi", il remarqua que le radical Baud signifiait la joie un peu niaise et se retrouve par exemple dans ébaudi : baudet : Baudrillart... (Monseigneur B était alors recteur de l'Institut catholique et la salle était emplie de Séminaristes... et de ses philothées.

Une autre fois, non sans étonnement, nous vîmes le tableau se remplir de mots allant à travers une légion de formes : d'Ἐδέσσα Kalliaéon à Alcis puis Orfa, nom turc - je crois de la même ville actuelle (en 1922).

De ce goût pour la linguistique évolutive, dérivent aussi les études sur la prononciation du latin. Cette prononciation en OUM et en TCHE, comme il disait calqué sur l'italien, l'irritait et provoqua, de sa part, pas mal de lazzis, et bien entendu une étude très argumentée, dont j'ai fait reproduire ci-après un fragment et qui faisait dire à l'abbé Lejay, autre professeur éminent de l'Institut Catholique : X et Z (et il citait des professeurs en renom de l'Université d'alors) " savent du latin, Rousselot et moi savons le latin."

Nous ne saurions quitter l'abbé ROUSSELOT sans vous donner la liste de ses principaux ouvrages et quelques extraits moins connus qui montrent l'étendue de cet esprit.

" PRINCIPES DE PHONETIQUE EXPERIMENTALE "

- Chapitre I : Eléments acoustiques de la parole.
- Chapitre II : Moyens naturels d'observation et d'expérimentation.
- Chapitre III : Moyens artificiels d'expérimentation.
- Chapitre IV : Analyse physique de la parole. Timbre.
- Chapitre V : Organes de la parole.
- Chapitre VI : Analyse physiologique de la parole
- Chapitre VII : Application de la phonétique expérimentale.

- Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin.
- De Vocabulorum congruentia in rustico Callae-Fruini sermone.
- Précis de prononciation française.
- Premiers éléments de prononciation française.
- Phonétique expérimentale et surdité.
- Mélanges de phonétique expérimentale.
- Mélanges de phonétique et de philologie.
- L'université de Greifswald.
- Les évolutions phonétiques.

.....

" Les intéressantes conquêtes du savant dans tous les domaines phoniques, lui permirent au moment de la guerre de rendre les plus éminents services à la cause de la défense nationale. C'est un repérage exact par les ondes sonores qu'a trouvé M. l'Abbé Rousselot, en septembre 1915, permettant de déterminer de la façon la plus précise l'emplacement du canon et son calibre. Au moment de l'armistice, M. l'Abbé Rousselot venait également de découvrir une méthode pour le repérage des sous-marins.

.... Nos voyelles nasales sont un objet de railleries pour certains. Ce serait, je crois, un tort de dire que ces voyelles n'étaient pas nasalisées en latin. Dans toutes les langues que j'ai étudiées expérimentalement, la voyelle suivie d'une consonne nasale (m, n) est plus ou moins nasalisée; et l'une de celles où elle l'est le plus, c'est l'italien. Ce qui est vrai, c'est : 1° Que la voyelle gardait son timbre, que l'i, par exemple, restait i et ne devenait pas è comme en français (notre in est un è nasal); 2° Que la consonne nasale ne tombait pas, qu'on disait con-mponere et non pas con-ponere.

.... On nous reproche à l'étranger de ne pas nous soumettre à la loi de l'accent latin. C'est une très vieille querelle. Elle remonte à Charlemagne. Nos contemporains seront-ils plus dociles que ceux du grand empereur ? La chose n'est pas très difficile pour les Français du Midi, pour les Limousins notamment qui ont conservé dans leur langue l'accent mélodique : ils ont la faculté d'abaisser le ton sur les syllabes non accentuées, sans les rendre méconnaissables. Mais les Français du Nord ne savent pas le faire. Les atones latines sont presque entièrement tombées dans leur langue, et la syllabe tonique est la dernière du mot. Quand on leur dit de frapper la tonique, ils frappent la finale latine qui était atone, ou, s'ils frappent la tonique latine, ils mangent les atones avec les formes de flexion; et un auditeur placé à certaine distance, ne comprend plus rien. C'est ce qui m'est arrivé à un sermon où des citations latines, qui m'étaient familières du reste, m'arrivaient comme des cris mêlés de silences sur un fond déplaisant de tché et de tchi. Les futurs orateurs et simples auditeurs des réunions internationales où l'on parlerait latin, auraient tort de compter sur la vertu d'une réforme quelconque de la prononciation latine, pour se faire entendre ou pour entendre eux-mêmes. On devine que le point essentiel à viser, c'est la connaissance approfondie du latin jointe à l'habitude de le parler. "

NOTES EXTRAITES DES PRINCIPES DE PHONETIQUE EXPERIMENTALE

" Quand on écoute : on n'analyse pas; on se contente de l'impression générale, et, si l'on a à rendre compte du son entendu, on y supplée en prenant dans sa mémoire les sons que l'on aurait voulu produire.

.....

Ainsi s'explique l'imperfection auditive des indigènes et la finesse d'ouïe des étrangers. Le phonéticien qui veut étudier sa propre langue est donc à ce point de vue dans une position défavorable. Tout à ce qu'il veut dire, il ne prend pas garde à ce qu'il dit réellement.

Mais l'étranger lui-même n'est pas, à d'autres égards, dans une situation plus avantageuse. S'il n'a pas la tentation d'entendre des sons voulus, il a celle d'entendre des sons connus, soit ceux de sa propre langue, soit ceux des langues étrangères qu'il a étudiées, en même temps qu'il est d'une grande dureté d'ouïe pour les sons inconnus.

.....

La difficulté à saisir les sons auxquels on est étranger est un fait banal que l'on peut constater tous les jours.

.....

Sans aller chercher mes exemples au loin, il me suffit de rappeler que l'*l* mouillée si bien sentie dans le Midi de la France ne se distingue pas d'un y pour un Parisien : c'est que l'*l* mouillée a disparu du Centre de la France.

En revanche, l'oreille acquiert une grande finesse quand une distinction de sens l'exige. J'ai assisté un jour à une discussion animée, entre deux Aostains issus de deux villages voisins, sur la valeur d'une rime, qui, bonne pour l'un, était impossible pour l'autre. La différence de son, quoique perceptible pour mon oreille, était réellement bien faible; mais, comme elle répondait à une nuance notable de sens dans le village où elle était sentie, elle y avait pris une importance considérable.

.....

Lorsque le son est complexe, comme par exemple dans les diphtongues, un bon moyen de remarquer les éléments composants, c'est de prononcer en exécutant les mouvements organiques requis avec une lenteur extrême. Alors il est facile de distinguer les sons qui se fondaient pour l'oreille dans le chaos d'une confuse unité.

Lorsqu'on étudie, non son propre parler, mais celui d'une autre personne, deux précautions importantes sont à prendre : écouter de très près, et limiter son attention.

La distance joue un grand rôle dans l'impression que les sons produisent sur l'oreille.

.....

Une attention portée sur un trop grand nombre d'objets est insuffisante pour chacun. Cette remarque trouve son application quand une phrase contient un ou plusieurs sons difficiles. Il faut dans ce cas limiter son attention successivement à chaque son et faire répéter autant de fois qu'il est nécessaire. La personne à qui l'on demande ce service a besoin d'être avertie, non du point particulier sur lequel se porte l'attention, mais du motif de cette tactique : autrement, elle croirait avoir mal dit et courrait risque de faire évanouir le phénomène observé.

.....

Mais, je dois me hâter de le reconnaître, même formée par tous ces moyens, l'oreille ne peut suffire à nous renseigner sur tout ce qu'il nous importe de savoir. Elle n'entend pas tout, et nous ne pouvons pas assigner une valeur à tout ce qu'elle entend. C'est à ce point qu'il devient nécessaire de recourir à des moyens d'investigation plus en rapport avec les besoins de notre esprit. Bien plus : les appréciations fondées sur les sensations purement acoustiques ont toujours quelque chose de relatif qui dépend de la qualité de l'oreille et des habitudes de celui qui les utilise. Il serait bien étonnant si les linguistes, qui s'entendent à peu près sur la transcription des sons, se trouvaient d'accord sur leur valeur réelle. Je suis bien sûr qu'à moins d'une entente préalable deux savants mettront deux valeurs différentes, bien rapprochées si l'on veut, mais, je maintiens le mot, différentes, sur un même signe reconnu et adopté par eux. Nous avons chacun, en dehors des différences naturelles et acquises, des habitudes de langage qui s'imposent à notre appréciation. L'échelle des sons n'est pas la même pour tous, et nous manquons de la note fixe qui servirait de base à nos appréciations. Ici encore, la recherche des procédés d'expérimentation, qui nous permettent d'atteindre la réalité en dehors de nous, s'impose au phonéticien désireux de dire ce qui est et non ce qu'il sent, de

...../

substituer la réalité objective à l'impression personnelle, d'agrandir sa puissance visuelle et auditive, et d'étendre le champ de ses études au delà des limites étroites assignées à nos sens.

.....

EDUCATION DE L'OREILLE.

Elle se fait au moyen de la parole elle-même et surtout des diapasons, qui ont un pouvoir excitateur incomparable.

.....

Ne faisant pas d'abord moi-même l'éducation des sourds et me contentant de la diriger, je n'avais pas pu découvrir les vraies conditions du succès. Je m'étais imaginé que la gymnastique de l'ouïe devait prendre pour point de départ les notes mal entendues, et que c'était sur elles que devait se concentrer l'effort de l'instructeur pour contraindre l'oreille à les entendre. Je pensais encore qu'il était loisible de passer d'une note à l'autre sans s'inquiéter de l'étendue de l'intervalle. Les améliorations obtenues entretenaient mon erreur, que les échecs n'avaient pu détruire : Je les attribuais à l'incapacité de l'organe. Mais, m'étant astreint moi-même à un travail que je demandais à des aides j'ai bien vite reconnu : d'abord que ce n'est pas des lacunes, mais de la partie saine de l'oreille qu'il faut partir; puis que ce n'est pas par grands intervalles qu'il faut progresser. L'éducation des sourds se fait comme toutes les éducations, qui, en prenant pour base la possibilité physiologique actuelle, enrichissent le fonds antérieur par de minimes, mais constantes, acquisitions. Des exemples sont nécessaires pour bien faire comprendre la nouveauté de la méthode et son efficacité.

.....

L'éducation de l'oreille n'est malheureusement pas l'oeuvre d'un jour. Il y faut de la patience et du temps. Et le succès n'est pas toujours assuré. Toutefois je suis convaincu que les exercices acoustiques, bien conduits, alors même qu'ils n'auraient pas eu des résultats pratiques, bien appréciables, servent toujours, ne serait-ce qu'à retarder les progrès du mal. Mais, quand l'organe ne se prête pas à une éducation réellement efficace, on ne tarde pas à s'en apercevoir; car on a chaque jour un contrôle qui ne peut tromper. La lenteur des progrès, s'ils sont constants, ne doit pas décourager; c'est plutôt un pronostic favorable.

.....

Les vices de prononciation sont des indices certains que l'oreille offre des déficiences. C'est le cas de les rechercher et de les guérir. Quelquefois le seul exercice de la parole correcte suffit à améliorer l'oreille. C'est sans doute pour ce motif que les articulations étrangères ne sont bien entendues que si l'on a appris à les reproduire, et que c'est redresser l'oreille que de corriger ou d'enseigner les mouvements articulaires. Mais parfois, le mal est trop profond et demande l'excitation plus énergique des diapasons.

Le motif qui m'a fait préférer les diapasons aux autres sources sonores, c'est qu'ils produisent des sons simples d'une intensité qu'on peut facilement modérer ou augmenter et même renforcer considérablement, au moyen de puissants résonateurs, qui en sont le complément indispensable surtout pour les notes graves. Depuis mes dernières expériences vu la petitesse des intervalles qu'il peut être nécessaire de prendre, on demeurera d'accord, avec moi, je pense, que nul autre procédé de gymnastique ne leur est comparable.

Dans quelle mesure les sourds-muets pourraient-ils profiter d'une culture raisonnée de l'ouïe ? L'expérience, je crois, malgré divers essais, n'a pas encore été faite d'une façon définitive.

Je suis à mon premier cas entrepris sérieusement. Il s'agit d'une petite sourde-muette de sept ans, qui n'avait donné, avant de m'être confiée, aucun signe d'une audition quelconque. L'examen objectif montre une rétraction exagérée du tympan avec saillie anormale

...../

de l'apophyse externe du manche du marteau. Du reste, membrane transparente et mobile. Voile du palais normal.

J'ai commencé par lui donner la notion du son et à demander d'elle qu'elle fasse connaître quand elle entend et quand elle cesse d'entendre. Elle a d'abord mimé les gestes de son institutrice que j'avais prise, en même temps qu'elle, pour sujet d'expérience.

.....

Les premières notes que j'ai pu faire entendre ont été 224 et 250 v. d. renforcées par leurs résonateurs. J'ai pu assez vite mesurer ce qui lui manquait par rapport à une audition normale, et apprécier le progrès. En quelques jours, il a été de 45 secondes pour 234. J'avais trouvé, semble-t-il, le champs auditif subsistant. Il comprenait les notes graves, 160 et 80, mais il n'atteignait pas 64. Du côté de l'aigu, il renfermait les notes 250 235 246; mais il s'arrêtait à 290 qui n'était pas entendu.

La note 64 a été gagnée la 4^e séance; puis 50 après quelques exercices; enfin 44.

Dans la région des notes aiguës, j'ai atteint successivement 430 450 700 750 900 1000 1026 1512 2036 2048 2528 2700 3364 4060. Mais je dois soupçonner des trous, car 480 et 700 n'ont pas été entendus du premier coup et 1106 déplaisait. J'ai une autre raison malheureusement trop bonne. Je n'ai encore pu ni lui faire entendre la parole, ni lui apprendre à moduler un chant. Il est vrai que je n'ai donné qu'une quarantaine de séances. Quant aux bruits, ils ont été remarqués de plus en plus : des pas dans une pièce voisine, des coups, un objet qui tombe, l'automobile dans la cour, etc...

Mais quittons ces souvenirs

Vers le même temps, vivait un chirurgien qui, pour conserver aux muscles d'un palais divisé, la faculté de fonctionner, eut l'idée de les suturer et non de les sectionner. Aux méthodes jusque-là employées pour fermer un palais ouvert (Trelat, Jalaquier etc...) il substitua la Staphylographie pour laquelle je vous renvoie aux communications de la Société de Chirurgie et aux nombreuses publications de V. Veau sur la Division Palatine et le bec de lièvre - Comment ses relations de Dames d'oeuvre et le truchement d'un psychiatre, aboutirent à mettre en relation "l'élève " " qui faisait de la phonétique " et le chirurgien qui voulait comprendre la phonation de ses opérés. Cela prouve que les desseins de Dieu sont impénétrables, mais indéniables, n'est-ce pas ?

Donc, un après-midi de l'année 1925, le Docteur Veau ayant convoqué une vingtaine de ses opérés et les ayant alignés debout, dos au mur, dans la salle d'opération, me les fit passer en revue pour savoir ce qu'il fallait penser de leur parole. Très grand patron, malgré sa bonhomie, il impressionnait fort celle qui n'avait jamais mis le pied dans un hôpital et devait tirer de cette " confrontation " au moins une conclusion provisoire ! Il faut croire que cette épreuve ne fut pas nulle, puisque dans une petite chambre de malade, vidée à cette intention, je dus, à partir de ce jour, trois fois par semaine, examiner - et éduquer les patients - qui attendaient leur tour sur les marches de l'escalier....

Puis je vins chaque jour dans cet hôpital travailler, parce que je le voulais bien, munie, pour principal encouragement, d'un vers de la Fontaine qui, à travers l'accent bourguignon de V. Veau, devenait : " Travaillez, prenez de la peine c'est le fonds qui manque le moins ... paroles dont il ne soupçonna jamais l'ironie. Personne n'était payé .. en ce temps là, on ne pouvait espérer mieux ! Il en fut de même pour mes premières collaboratrices prises parmi mes relations, car bientôt, je dus m'adjoindre des aides et les initier à ce que je savais ou apprenais chaque jour, car il ne s'agissait plus, depuis longtemps de seules divisions palatines, mais des pupilles de l'Hospice des Enfants Assistés qui parlaient mal, retard de parole, bègues, petits débiles mentaux au langage informe, enfants entendant mal mais trop peu sourds pour la Rue Saint-Jacques ou quelqu'autre institut !

...../

La consultation ainsi créée sous l'égide du Docteur Veau se tenait dans sa bibliothèque. Je le voyais deux fois l'an, au retour des vacances et avant son départ. Lorsqu'un jour il me dit " faites-moi un papier sur la phonation de mes opérés, pour mon retour ... "; malgré ma perplexité, je fis l'étude qui figure dans son livre sur la Division Palatine.

Puis j'ai eu l'extrême chance de rencontrer Ed. Pichon, alors aux Assistés chez Lereboullet et de m'orienter ainsi vers les aspects psycho-linguistiques de ce qu'on nomme maintenant la " Communication Pichon ", médecin, psychanalyste, linguiste (1) et aussi un écrivain. Que ceux qui ont connu les " Contes couleur de moi " en jugent

Pichon, dont l'œuvre gravite autour des problèmes de psychiatrie, de psychologie du langage et de pure linguistique, fut un pédiatre aussi - il ne faut pas que l'énorme travail de linguistique fasse oublier

et le développement psychique de l'Enfant et de l'Adolescent - Masson 1936

et l'essai sur l'aphasie paru juste avant sa mort en 1940, dans Folia Phoniatica, et que j'ai reproduit dans le N° 5 de notre Revue, REEDUCATION ORTHOPHONIQUE. Citons aussi le petit livre sur le Bégaïement (Masson 1936) resté si actuel qu'il a pu être réédité en 1966 ... avec une préface du Professeur Cl. Launay et va faire l'objet d'une nouvelle réédition.

Je crois pouvoir affirmer que la partie concernant la substructure linguistique de bégaïement demeure, non certes, inattaquable, mais d'une solidité non ébranlée, sans que, bien entendu, il puisse venir à l'esprit de nier l'importance des facteurs psychologiques et de réactions secondaires en ce domaine, assez puissantes, pour masquer d'autres causes et d'autres facteurs.

Les représentants du corps médical d'alors, en radiologie stomatologie O.R.L., pédiatrie etc... m'accueillirent avec une gentillesse, je dirais une confraternité, qui me permettait d'acquérir près d'eux beaucoup de connaissances parmi celles qui me manquaient, puis quand le Docteur Veau alla à l'hôpital St Michel, " tout le service de rééducation " y fut aussi, sans abandonner pour autant l'Hospice des Assistés, devenu par la suite, St Vincent de Paul.

L'une de mes collaboratrices, Mademoiselle Dinville, se spécialisant dans la phoniatrie, étendit notre action aux troubles de la voix à Léopold Bellan, auprès de Tarneaud, puis à Lariboisière, et je n'exagérerai certainement pas en disant que la plus grande partie des rééducations de la parole, du langage et de la voix, furent pendant longtemps en province, comme à Paris, confiées à celles qui furent pour une part très grande, mes élèves.

Ici, il ne serait pas décent de ne pas mentionner ce que je dois - et par conséquent ce que nos Orthophonistes d'aujourd'hui doivent à d'autres personnes, dont le nom va vous être cité - cette liste est aussi hélas, une notice nécrologique, où la chronologie et l'importance respectives des fonctions exercées, n'ont rien à voir, mais elle naît d'un enchaînement purement fortuit de souvenirs. Je revois en ce moment une silhouette maigre, un chapeau à large bord, qui eût appelé une lavallière, sans la dignité vestimentaire si stricte alors attribuée à la profession médicale : le Docteur Misset, radiologue à Henri Rousselle, lui-même fils d'un anatomiste Dijonnais, qui fut professeur du Docteur Veau, " mon enfant " me dit-il lorsque je vins le trouver avec l'intention d'étudier aux Rayons X les résultats phonétiques, de la staphylographie " mon enfant, envisagez-vous une durée pour cette étude ? "

Le ciel m'inspira de dire non ...

...../

(1) Des mots à la Pensée. Essai de grammaire de la langue Française
volumes, un glossaire et une table des matières
d'Artrey, éditeur.

" Fort bien, sinon je n'aurais pu même vous entendre, je suis ennemi de publications hâtives.

Je dus apprendre que la hâte n'était pas son fait et que l'horaire des séances d'hôpital était difficilement prévisible.

Je dus faire un nombre impressionnant de copies de radios et de schémas permettant à l'ignorant que j'étais, de mieux interpréter les images; qu'il en soit remercié!

La radiologie m'entraîna dans les voies de l'endoscopie - grâce au Docteur Veau encore - Nous allâmes ensemble trouver Gentile, afin qu'il étudie le projet de l'excellent petit endoscope né du désir de corriger par la vue directe les paradoxes de certaines images radiologiques.

Monsieur Veau m'assista, bien qu'il ne fût guère persuadé de l'utilité de cette technique.

- " Commencez, me dit-il, par vous familiariser avec ces instruments " et je dus m'exercer en urologie chez Chevassu à manier des cystoscopes... faits pour milieu liquide !.... Cette décision surprenante ne fut pas inutile !

Serait-il possible de ne pas nommer Gauthier, qui dans son petit atelier de la Rue Daubenton - " Mécanique de Précision " me fit - quasi gratuitement - un excellent enregistreur pour tracer sur noir de fumée à la manière de ceux de Rousselot, et qui... un jour me proposa d'étudier - en 1936, il ne faut pas l'oublier - un appareillage pour obtenir les tracés oscillographiques dont je rêvais - Là, non plus, il ne s'enrichit pas... et l'amitié le guidant, il créa un ensemble dont le volume peut, sans doute faire sourire maintenant, mais me permit de magnifiques oscillogrammes rapides, pouvant rivaliser avec ceux de Gemelli, tandis qu'un jeu de vitesses allant de 50 mm à 1 mm 5 au 1/100 de seconde réduit, s'il le fallait à la relative lenteur des vitesses phonétiques, convenait à l'examen de mots, de phrases, et de textes d'une durée de plusieurs secondes. Confesserai-je qu'il fallait tout faire soi-même et devenir aussi photographe ?

Que vous dire du Docteur Simon, collaborateur de Binet ? auteurs tous deux de l'énorme travail nommé : " l'Echelle métrique de l'intelligence " et habituellement désigné sous le nom de Test Binet-Simon; Ce fut, on le sait, à l'origine de la vogue dans l'emploi de tests pour estimer le degré de développement mental en fonction de l'âge - méthode, dont, par la suite on usa et abusa.... " Si j'avais pu prévoir l'usage qu'on en ferait je me serais tenu tranquille " ce qui ne l'empêcha point d'insister (personne, hors ceux qui l'ont bien connu, ne peut soupçonner sa persévérance et son obstination) pour que, de toutes mes observations, je tire de quoi composer la série d'épreuves formant mes propres tests. Son ironie, ses réticences devant les affirmations gratuites, sont attitude finement critique, me permirent dans ce dédale psychologique de ne pas trop longuement me fourvoyer. De ce travail en commun aussi, vous bénéficiiez, puisqu'il est à l'origine du bilan fonctionnel orthophonique, et de l'examen d'aptitudes au moyen de mon test à quoi sont habilités les orthophonistes.

Enfin, j'aimerais que le nom de Gustave Guillaume ne soit pas omis, bien que je me sente - pour l'avoir insuffisamment connu - peu autorisée à parler de lui.

A travers ses élèves, et certainement surtout par l'une d'entre elles - qui est aussi des nôtres - j'ai nommé D. Sadek, son influence s'insinua dans la pensée de toutes celles que ses vues olympiennes en matière de linguistique retinrent, et je dirais fascinèrent.

Qu'on ne pense pas ce palmarès exhaustif ! Tout cela venant simultanément à son heure fut à l'origine de l'orthophonie française et la colara d'une lumière qui ne doit pas s'éteindre. Mais cette première période est révolue.

De tout mon pouvoir, je demandais la création d'études organisées pour donner une base théorique sérieuse à la rééducation orthophonique car, s'il s'agit indéniablement de connaissances techniques impliquant une expérience de la pathologie et de méthodes rationnelles qui ne sauraient s'improviser, il faut, pour échapper à la routine et à l'application de recettes, avoir des connaissances précises dans le domaine de la physiologie de la phonation, en linguistique, phonétique, en acoustique, en psychologie et au moins une information suffisante en stomatologie, neurologie, psychiatrie et même en pédiatrie.

En 1955 fut créé enfin ! un enseignement de Faculté où Lyon, Paris, Bordeaux figurent en premier, bientôt suivis d'autres centres de formation. Le programme que nous vous communiquons s'il n'est plus tout à fait le même que celui de maintenant; montre, en tout cas, ce qui est essentiel pour aborder le problème de la rééducation du langage et de la voix ou, comme on dit maintenant de l'Orthophonie et de la Phoniatrie.

PROGRAMME DES ETUDES D'ORTHOPHONIE

I. PREMIERE ANNEE

- 1°) Anatomie et physiologie des organes de l'audition, de la parole et du langage.
(25 heures au moins)
- 2°) Physique (12 heures au moins)
 - a) Notions d'acoustique
 - b) Notions d'électronique et d'électricité
- 3°) Audiologie. (12 heures)
- 4°) Psychologie. (50 heures au moins)
 - a) Psychologie générale et psychologie sociale
 - b) psychologie du langage
 - c) psychologie de l'enfant
- 5°) Pédagogie.
 - a) Pédagogie générale
 - b) Pédagogie de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe et du calcul.
- 6°) Linguistique et phonétique. (50 heures au moins)
 - a) Linguistique générale
 - b) Phonétique

TRAVAUX PRATIQUES : Psychologie - Phonétique expérimentale et audiométrie.

II. DEUXIEME ANNEE

- 1°) Pathologie de l'audition, de la voix, de la parole et du langage.
(50 heures au moins)
 - a) Troubles et déficiences d'origine périphériques, (30 heures)
 - b) Troubles d'origine neurologique ou de caractère psychiatrique (20 heures)
- 2°) Neuro-psychiatrie et psychologie pathologique (25 heures au moins)
 - a) Neuro-psychiatrie infantile et psycho-pathologie de l'enfant et de l'adolescent
 - b) Neuro-psychiatrie et psycho-pathologie de l'adulte
 - c) Psychologie de l'enfant sourd.

...../

DEUX MÉTHODES D'INVESTIGATION MODERNES de la PHONÉTIQUE :

SPECTRES

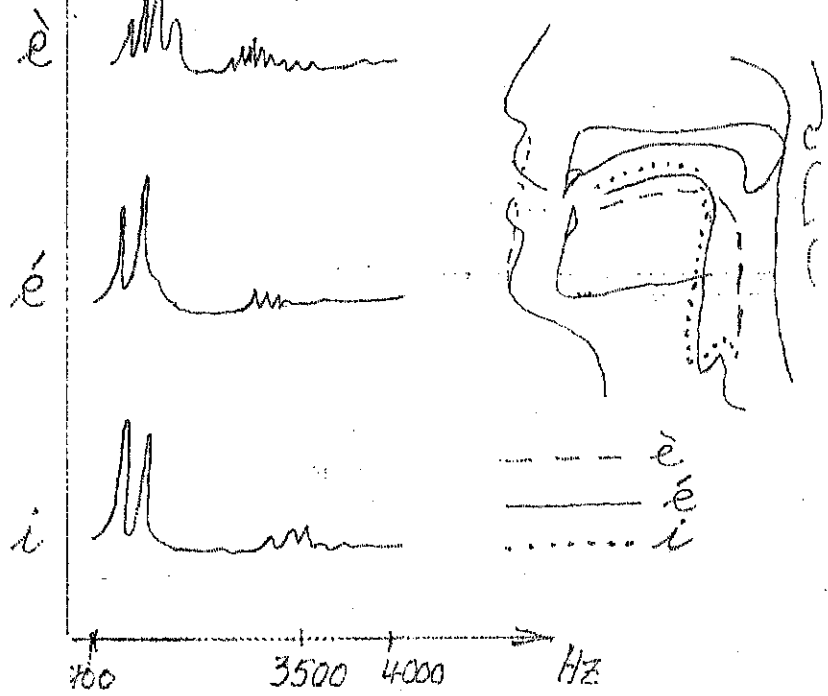
amplit. ↑

a) Le spectrographe de PIMONOV :

On donne ici l'analyse en fréquence-amplitude (spectre) de trois voyelles *è é i* et les positions correspondantes de l'appareil phonatoire (d'après Mme BOREL-MAISONNY)

Fig 2

Le sona graphe fournit, de son côté, des renseignements sur l'évolution de la fréquence dans le temps.

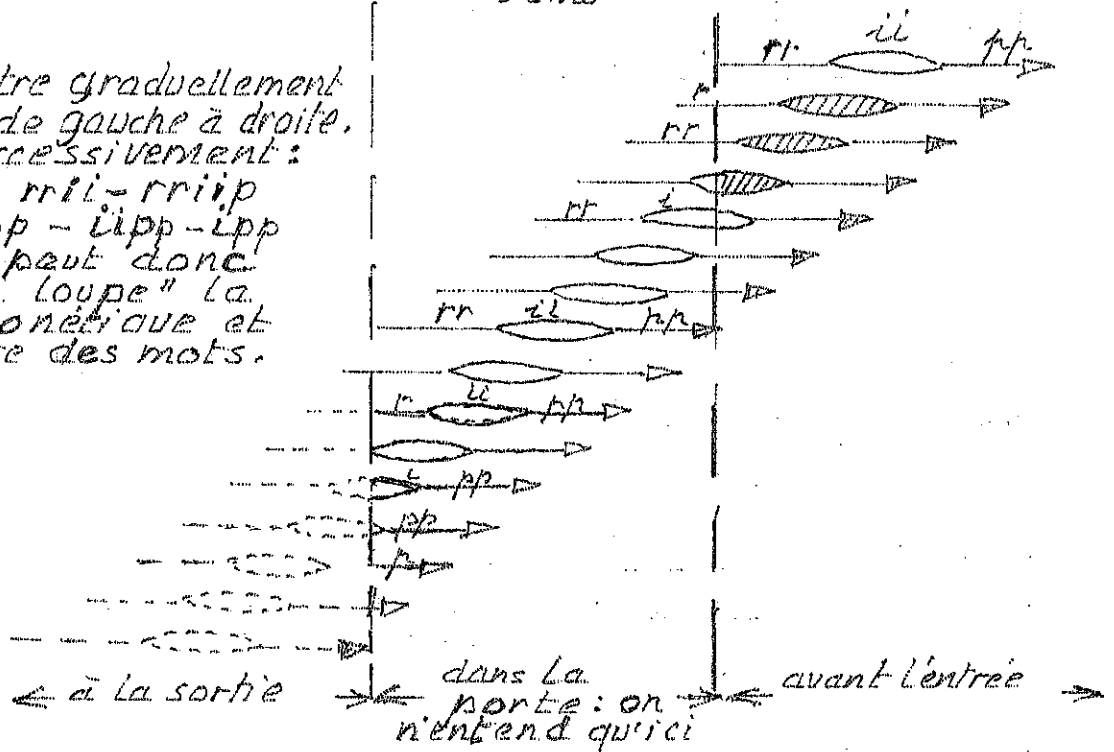


b) LA TOMO ANALYSE

PORTE ÉLECTRONIQUE

90ms

Le mot "rip" entre graduellement dans la porte, de gauche à droite. On entend successivement :
r - r - ri - ri - rri - rri - rriipp - rriipp - riipp - riipp - p - p. On peut donc "écouter à la loupe" la structure phonétique et articulatoire des mots.



PS. — Le tomo analyseur utilise une boucle magnétique sur laquelle est enregistré au préalable le mot ou la phrase que l'on se propose d'étudier. Pour qui sait s'en servir, cette méthode est précieuse!

3°) Techniques de rééducation de l'audition, de la voix, de la parole et du langage.
(50 heures au moins).

- a) Rééducation des troubles mécaniques
- b) Rééducation des troubles psycho-linguistiques (compréhension et réalisation)
- c) Rééducation des troubles de la parole et du langage liés à des facteurs psychiques ou psychosomatiques.

4°) Pédagogie curative. (10 heures au moins)

5°) Déontologie et législation. (6 heures)

- a) déontologie
- b) législation

Les études étant de trois ans, les premiers titulaires de l'Attestation d'Etudes d'Orthophonie apparurent donc en 1958. Et c'est en 1964, seulement, que fut créé, à l'échelon national, ce qui porte le nom de Certificat de Capacité d'Orthophonie.

Actuellement, les Centres de formation sont : Paris, Lyon, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Tours, Lille et Nancy.

Et la vogue s'en mêlant, les effectifs d'étudiants - je devrais dire d'étudiantes - devinrent pléthoriques... A Paris en 1955, il y avait 8 élèves inscrits; il y en eut plus de 1800 en première année pour la seule Université de Paris. Et toutes les villes de Faculté virent, en même temps, arriver un flot grandissant d'étudiants.

Or, il n'est pas difficile à comprendre que si un enseignement théorique peut, à la rigueur, être distribué à un grand nombre d'étudiants, il ne saurait en être de même pour des connaissances pratiques qui impliquent de bons stages et des travaux dirigés.

Ces considérations sont essentiellement à la base de la plupart des difficultés actuelles ! Ce n'est pas le lieu pour les étaler.

Rappelons, en tout cas, quel est le domaine de l'Orthophonie - domaine défini par la loi, il concerne la rééducation des troubles de la voix, de la parole et du langage, oral et écrits, - que la cause en soit dans une malformation, une carence sensorielle, un défaut neurologique ou des facteurs psychiques.

La nomenclature officielle, parue en Octobre 1969, et que je me permettrai de citer, fait état de ces aspects divers de la pathologie, et en codifie la rééducation pour les Médecins comme pour les Orthophonistes, en affectant ces actes d'un coefficient d'importance variant avec la nature des troubles et une durée de séances. Cette manière de faire n'est sûrement pas à l'abri de la critique, mais bien des séances de commission - dispersées sur plus de trois ans - montrent que de toute façon les diverses facettes du problème n'ont pas été ignorées.

Nous voyons donc apparaître :

- affectés du coefficient 5 : les troubles d'articulation
- " du coefficient 8 : les troubles phonétiques relatifs aux insuffisances vélares.
les dysarthries neurologiques
les troubles dits "phoniatriques" relatifs à la pathologie de la voix
- " du coefficient 10: le bégaiement
la dyslexie et la dysorthographe de caractère pathologique
et toutes les carences verbales et linguistiques découlant de la pathologie de l'audition.
- " du coefficient 12: les retards de la parole ouvrant sur le chapitre des dysphasies
les aphasies et les troubles du langage liés à un état neurologique.

...../

Et comme il ne saurait être procédé à un acte de rééducation, sans une évaluation des troubles et de leur entourage, figure aussi la nomenclature en AM Q 12, le bilan fonctionnel et l'examen d'aptitudes qui permettent un pronostic de rééducation.

Nous n'avons pas la prétention, en une séance, même trop longue, de vous donner le portrait fidèle de notre "métier". Qu'on me pardonne d'employer ce terme, que beaucoup récusent et auquel je tiens !

C'est ainsi que nous ne vous montrerons rien de nos propres travaux, concernant précisément cette évaluation et nous nous contenterons d'une énumération : test de langage, test d'orthographe, test de niveau mental pour petits enfants, test d'orientation, jugement et langage, test d'investigation auditive au moyen de jouets sonores, acougramme phonétique, constituent les pièces maîtresses de nos travaux en ce domaine.

En revanche, nous allons, grâce à un échantillonnage de diapositives, vous montrer quelques aspects des connaissances qui nous permettent, soit d'étayer solidement notre travail éducatif, soit d'apercevoir la structure pathologique de certains troubles, notamment dans le domaine de la dyslexie (Fig.2 : exemples d'analyse spectrographique et tomographique de la parole.)

Nous vous présenterons également un choix de documents sonores pour mettre en évidence la variété des troubles dont il nous est demandé d'amender les effets, afin que dûment rééduqués, ils laissent chez celui qui en est atteint le minimum d'inconvénients et d'empêchements de vivre une vie normale, à moins que pour beaucoup d'entre eux, ils ne disparaissent totalement, donnant au sujet une intégrité complète en un domaine essentiel pour l'épanouissement de la personnalité : l'expression. Notre véritable tâche en effet est celle-ci, et je voudrais que nos jeunes élèves et disciples s'en imprègnent : toute rééducation orthophonique a pour but de faire passer un sujet d'un état pathologique à un état qui l'est moins, ou ne l'est plus.

Donc, pour être orthophoniste de façon valable, il est bon de connaître beaucoup de choses, mais il faut aussi vouloir comprendre l'être humain qui vient vous trouver, afin de le guérir dans la mesure de nos possibilités. C'est dire aussi, par conséquent, que s'il s'agit d'un métier, - c'est tout de même quelque chose de plus et que doivent souhaiter devenir nos confrères et nos consocieurs, seulement ceux qui ont au fond d'eux-mêmes ce besoin, que je dirais volontiers, incoercible - à base de sympathie et de désir d'aider, et qui est le fondement, me semble-t-il, de la vocation médicale ou para-médicale, c'est tout un.

o o
o o

DISCUSSION par Françoise LEIPP

M. LEIPP : Rousselot, dont vous nous avez beaucoup parlé, était certainement un être d'exception : j'ai lu récemment qu'il avait inventé un détecteur électrique à membrane pour repérer les coups de la "Grosse Bertha", ce qui lui avait permis de déterminer l'emplacement et le calibre de ce canon "monstre".

Mme BOREL MAISONNY. En effet; j'avais oublié de le signaler !

M. LEIPP : La Grosse Bertha était un canon d'assez faible calibre, inférieur à 150 mm, et qui, je crois, portait assez loin par ce que les obus montaient jusque dans la stratosphère... Mais les déflagrations étaient assez fortes pour pouvoir être captées à Paris avec une amplitude suffisante moyennant un détecteur approprié.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais quelques précisions sur les diapasons spéciaux qu'utilisait l'abbé Rousselot. Vous avez parlé de générateurs basse fréquence allant jusqu'à 8 Hz; la section de ces diapasons devait être considérable.....

Mme BOREL MAISONNY : Oui; ils étaient énormes ! Il fallait pour les mettre en branle une force considérable.

M. LEIPP : Etant donné les fréquences en cause, on ne devait sans doute rien percevoir à l'oreille, mais éprouver des sensations particulières....

Mme BOREL MAISONNY : Oui ! On ressentait de véritables chocs, et les murs étaient ébranlés fortement... C'était assez extraordinaire mais fort déplaisant.

M. LEIPP : Vous avez dit aussi que les diapasons de l'abbé Rousselot étaient réglables avec des curseurs, jusque vers 35 000 Hz. Cela me semble beaucoup ! Ne s'agissait-il pas de "vibrations simples", comme on disait alors; il faudrait alors diviser le nombre de 35 000 par 2 pour obtenir des Hertz. Je comprendrais mieux ainsi ce que j'ai lu à plusieurs reprises, sur la sensibilité de l'oreille, que la majorité des auteurs limitent actuellement à 15 ou 20 000 Hz.

Mme BOREL MAISONNY : L'abbé ROUSSELOT avait une oreille d'une très grande sensibilité, qu'il a conservée tout au long de sa vie.

M. LEIPP : Il est certain que la perception des hautes fréquences dépend des amplitudes utilisées; avec des diapasons à fourche on peut aller très loin de ce point de vue.

L'abbé ROUSSELOT excitait-il ses diapasons transversalement ou longitudinalement ? Car il est très facile, je l'ai vérifié souvent, de produire des très hautes fréquences très intenses en excitant une verge longitudinalement.

Mme BOREL MAISONNY : ROUSSELOT excitait ses diapasons transversalement; je me rappelle que ces diapasons étaient très petits, très trapus et très fragiles.

M. LEIPP : Les radiographies que vous nous avez montrées sont-elles des tomographies ?

Mme BOREL MAISONNY : Non ! Ce sont des radiographies ordinaires.

M. LEIPP : L'ennui, avec les radiographies, c'est que l'on ne voit guère qu'un seul plan, alors que l'appareil phonatoire est un volume. N'a-t-on jamais pensé à filmer l'appareil phonatoire en stéréocinématographie ? On se rendrait mieux compte de l'évolution des formes et volumes des cavités.

Mme BOREL MAISONNY : Ces radiographies ne sont pas faciles à faire; mais on fait des prises de vue sous différents plans; en stéréocinématographie, on cherche, mais on n'a pas trouvé à ma connaissance de solution satisfaisante.

M. LEIPP : Au sujet des échantillons sonores que vous nous avez présentés, ce qui peut désorienter le profane, c'est la discordance entre l'importance de certains troubles et la rapidité de la rééducation.

Mme BOREL MAISONNY : Ce n'est pas la gravité apparente des troubles qui en fait la gravité réelle. Certains cas, par exemple un sigmatisme nasal ne nécessite que trois à quatre séances. Par contre, un trouble bénin, chez un sujet oligophrène (débile) inattentif ou maladroit peut être très long à rééduquer. A ce propos, je voudrais insister sur deux facteurs qui conditionnent la durée de toute rééducation :

1°) le facteur intellectuel,

2°) le comportement et la personnalité profonde du sujet : certains enfants intelligents sont absolument inabordable. J'ai connu un enfant atteint d'une surdité profonde, post méningitique; cet enfant n'a jamais accepté de parler, de communiquer par le langage articulé. Il a dressé sa famille au langage gestuel... D'autre part, certains sujets sont tout simplement paresseux.

M. LEIPP : Cette paresse est souvent entretenue par la famille. Certains enfants se font par exemple très bien comprendre de leur mère en émettant des ébauches orales très rudimentaires, borborygmes variés etc... Pourquoi fourniraient-ils un effort, puisqu'on les

comprend ainsi !

Mme BOREL MAISONNY : Ceci est surtout remarquable chez les enfants sourds. La mère comprend tout, alors que rien n'est intelligible pour des personnes étrangères. Ce n'est pas un cas général : certaines mères savent être exigeantes et sont plus efficaces pour le développement de la parole et du langage de leur enfant.

M. X.... : C'est à propos de cette influence que certains enfants exercent sur leur famille. Cette influence peut-elle entraîner une transformation de la voix de la mère ?

Mme BOREL MAISONNY : Non! pas sur le plan de la voix ! Des modifications apparaissent par contre sur le plan du langage; l'entourage "bêtifiera" par exemple, on adoptera un "parler bébé". En fait, souvent, l'enfant plie la famille à faire ce qu'il veut.

Melle COURTIN : Le bégaiement peut-il survenir après un choc, un traumatisme psychique ?

Mme BOREL MAISONNY : Bien sûr ! Quoique cela n'arrive pas à tout le monde : dans le passé de ces sujets on relève bien souvent un retard de parole ou un retard de langage. D'autre part, l'apparition du bégaiement n'est pas toujours en rapport avec la gravité du choc. J'ai connu une jeune fille qui s'est mise à bégayer à la suite d'un bombardement; quelquefois le bégaiement apparaît pour des chocs bien moindres; tel est le cas de cette petite fille chez qui un bégaiement tonique violent s'est installé après une composition ratée. Ce bégaiement s'avéra extrêmement rebelle. Les gens qui font de telles complications psychiques, sont généralement très difficiles à traiter.

M. X.... : Un bégaiement d'adulte est-il guérissable ?

Mme BOREL MAISONNY : Je préfère vous dire : non. Améliorable dans la majorité des cas, certainement. Cette difficulté provient sans doute de l'intrication d'éléments psychiques qui avec l'âge se renforcent et deviennent prédominants.

Françoise LEIPP : Y a-t-il une explication au fait que le bégaiement disparaît dans la voix chantée, au cours de la récitation de textes ?

Mme BOREL MAISONNY : Le bégaiement dans la voix chantée est en effet très rare. J'ai pu observer, jusqu'à présent, deux cas : chez un sujet oligophrène de l'Assistance Publique, dont le chant était d'ailleurs rudimentaire. Le deuxième cas, récemment : ce sujet avait été rééduqué pendant un an, mais pas de façon adéquate, ce qui est peut-être la cause de cette aggravation apparente. Dans certains cas de bégaiement très sévère, on emploie souvent, au départ, lors de la rééducation des bruits laryngés sans forme phonétique, voire des cris d'animaux et ceux-ci doivent être exempts de tout élément ressemblant à un phonème quelconque; c'est extrêmement difficile : le "miaou" du chat, le "meuh" de la vache, toutes les onomatopées de ce genre sont inutilisables. On emploie ces moyens pour détourner la conscience phonétique du sujet vers autre chose que la parole humaine.

Dr. CLAVIE : Pourrais-je vous demander ce que vous pensez de la théorie de l'oreille directrice ?

Mme BOREL MAISONNY : Je n'ai jamais trouvé d'oreille directrice lorsque je l'ai cherchée. Je n'ai peut-être pas eu de chance ... J'ai pourtant fait un grand nombre d'audiogrammes de bégues. Si on commence toujours par la même oreille, la fatigue intervient et on peut ainsi obtenir des résultats dont l'interprétation peut porter à croire à l'oreille directrice; en fait ce sujet n'a jamais été traité de façon vraiment scientifique.

M. Y..... : Avez-vous traité des sujets polyglottes ? Sont-ils plus faciles à traiter dans une langue que dans l'autre ?

Mme BOREL MAISONNY : Tout dépend du trouble évidemment ! S'il s'agit d'un défaut d'articulation, et si les deux langues sont phonétiquement voisines, la rééducation est sensiblement la même dans une langue ou dans l'autre. Si le phonétisme de ces deux langues est très différent, il peut y avoir des difficultés plus particulières dans l'une des langues. Dans le cas d'un retard de parole, il est nécessaire pour le rééducateur de connaître les deux langues.

M. Y..... : Si l'enfant a récupéré dans une langue, cette récupération est-elle automatique dans l'autre ?

Mme BOREL MAISONNY : Il est encore nécessaire ici de nuancer selon qu'on a affaire à un trouble d'articulation, un trouble de parole ou un trouble touchant le domaine du langage. Sur le plan articulatoire, si les prononciations sont très ressemblantes : oui. Sur le plan du langage, le problème est différent.

Mme SADEK : J'ai remarqué personnellement en traitant des aphasiques, que lorsque l'on arrive à faciliter l'évocation dans une langue, cette facilitation réapparaît dans l'autre.

Mme BOREL MAISONNY : Il est difficile de conclure; ce sont des cas d'espèce, et tout dépend de ceux que l'on rééduque.

M. RINGUET : Peut-on déterminer dès le diagnostic d'un trouble le nombre de séances de rééducation nécessaires ?

Mme BOREL MAISONNY : Cela dépend encore des cas. S'il s'agit d'un trouble d'articulation, la Sécurité Sociale nous accorde automatiquement 10 séances....

M. RINGUET : En effet, j'ai entendu dire que les médecins voulaient imposer 10 à 15 séances au maximum, quel que soit le cas....

Mme BOREL MAISONNY : Je peux vous dire que s'il s'agit d'un trouble d'articulation, ce n'est pas tellement faux ! Dans ce cas précis, trois, quatre ou cinq séances suffisent quelquefois; le maximum serait de 15 à 20 séances, ce qui est parfois un peu court. Vous savez à peu près en commençant, quelle sera la durée après avoir regardé la façon dont le sujet se comporte pour exécuter le mouvement en dehors du phonème. On se trompe rarement.

Dans les cas où les facteurs psychiques sont prédominants, comme le bégaiement par exemple, la durée de la rééducation est indéterminable; trois mois, six mois, trois ans...

Dans les cas de retard de la parole, la part de technique devient prédominante : quand l'observation et le bilan fonctionnel sont correctement faits, on arrive à déterminer quel est le facteur étiologique du trouble : comportement, facteurs fonctionnels, moteurs, auditifs, perceptifs, intellectuels etc... Dans ce cas, on peut alors fixer le temps de la rééducation. Il faut en avvertir la famille, en prenant, toutes les précautions voulues, mais cette information franche est à mon avis indispensable. Il peut bien sûr y avoir un facteur imprévisible : interruption de la rééducation pour maladie, régression, évolution avec complications etc...

En conclusion, la durée de rééducation la plus aléatoire est certainement celle du bégaiement; la plus précise celle du trouble d'articulation. On entreprend aussi certaines rééducations des raisons impératives commandant cette décision, en sachant très bien dès le départ que les résultats seront minimes.

Françoise LEIPP : Dans notre profession, se pose un problème important, essentiellement pour le débutant ! C'est le problème du diagnostic !

Mme BOREL MAISONNY : Vous avez raison de le soulever : c'est un point important. Il est évident que toute la rééducation est centrée sur le diagnostic de départ, et là intervient l'expérience. Vous n'êtes pas sans savoir que nous travaillons sur ordonnance médicale, et que ce fameux diagnostic ne nous appartient théoriquement pas. En fait, il est souvent imprécis lorsqu'il vient d'un médecin non spécialisé, et vous êtes alors obligé de faire au départ un bilan très poussé pour cerner le problème et orienter la rééducation. J'ajoute qu'il faut aussi savoir remettre en question ce bilan tout au long de la rééducation.

M. RINGUET : Manque-t-on d'orthophonistes en France ?

Mme BOREL MAISONNY : Il est évident qu'actuellement les débouchés sur le plan "parisien" sont très restreints : ceci est dû à une centralisation excessive mais l'on commence à trouver aussi, d'ailleurs, dans certaines villes-écoles de province ces difficultés d'emploi. En province, par contre, il se présente de nombreux débouchés. A ma connaissance,

par exemple, il n'existe presque rien en Bretagne, peu de chose dans le Limousin et le Massif Central, les Pyrénées et les Alpes.

M. RINGUET : L'orthophonie est-elle exclusivement un métier féminin ?

Mme BOREL MAISONNY : Je ne pense pas... ce n'est pas notre faute si les hommes n'en veulent pas en France; en Hollande et au Danemark, on trouve une forte proportion d'hommes. L'année où j'ai débuté mes cours, il y avait trois hommes pour 80 femmes dans le groupe d'étudiants qui m'était confié!.. Je pense qu'actuellement il y a un accroissement des élèves de sexe masculin.

M. Z..... : Pourriez-vous aborder le rôle de l'orthophonie dans l'école primaire ?

Mme BOREL MAISONNY : Vous abordez là un problème grave. L'éducation Nationale cherche à former ses propres orthophonistes en dehors de nous; or nos orthophonistes formés actuellement s'estiment tout à fait aptes à l'évaluation des troubles, au dépistage et aux soins dans les écoles. L'Education Nationale voudrait se réserver ce domaine. Du fait de l'inorganisation de notre profession naguère, les complications étaient moindres.

Mme ANGLADE : Certaines orthophonistes peuvent cependant entrer à l'Education Nationale. Dans certains CMPP, ce sont des orthophonistes qui font le dépistage.

Mme BOREL MAISONNY. Oui. J'en suis informée; mais ces personnes appartenaient déjà à l'Education Nationale. En tout cas il s'agit d'une solution provisoire, en attendant que l'Education Nationale ait formé son propre personnel.... Le diplôme est en cours d'élaboration : la matière sera celle que nous traitons, mais on changera peut-être le nom d'"orthophonie". Peut-être ai-je l'esprit trop chagrin ? L'avenir nous fixera.

M. SIESTRUNCK : Madame BOREL-MAISONNY, nous vous sommes très reconnaissants de nous avoir apporté le fruit de votre expérience et de nous avoir informé de la difficile réalité que recouvre le mot d'"Orthophonie". Ces questions nous concernent directement. Votre expérience des mécanismes phonatoires pourrait nous apporter une aide irremplaçable, car notre Icophone parle bien mal encore !

NOTA : Je signale la très récente parution chez DELACHAUX NESTLE de l'ouvrage de Madame BOREL MAISONNY : " PERCEPTION et EDUCATION - La parole et la perception des sons ", où l'on trouvera de nombreux compléments d'information sur toutes ces questions.

E. LEIPP